

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2020

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION
EUROPÉENNE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - (N° 3382)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 56

présenté par

M. François-Michel Lambert, M. Acquaviva, M. Molac, Mme Wonner, Mme De Temmerman,
Mme Tuffnell et Mme Chapelier

ARTICLE 18

Retiré avant publication.